

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

DELIBERATION RECTIFICATIVE SUITE A ERREUR MATERIELLE

SEANCE DU MERCREDI 9 AVRIL 2024

Nombre de Conseillers
en exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **24**

Procurations : **6**

Nombre de conseillers
absents : **3**

OBJET :

**Marché de fournitures
et de services – accord
cadre pour la fourniture
de carburants par cartes
accréditatives pour les
véhicules et engins**

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 09 avril 2024 à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le
mercredi 03 avril s'est réuni salle TOURNILHAC à la Mairie, sous la
présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David
DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Sylvain HERMAN, Martine
MUNOZ, Michel COMBRONDE, Vincent PETITJEAN, Pascal THIRIOUX-
RAUCOURT, Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Pepa CAENEN,
Michelle MAGNOL, Christophe MANKA, Eric BOUCOURT, Francis ROUX,
Bernard DUNIAT, Serap ALP, Yoann BENTEJAC, Claire JOYEUX, Annie
CHEVALDONNE, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Monique DURAND-PRADAT à Michel COMBRONDE,
Sophie DELAIGUE à Hélène BOUDON,
Didier STURMA à David DEROSSIS,
Monique MORENO à Martine MUNOZ,
Thierry BARTHELEMY à Claude GOUILLON-CHENOT,
Farida LAID à Francis ROUX

Etaient absents ou excusés :

Lisa ASAR,
Betul SIMSEK
Philippe BARRAU

Secrétaire de séance :

Pascal THIRIOUX-RAUCOURT

MARCHÉ DE FOURNITURES ET DE SERVICES – ACCORD CADRE POUR LA FOURNITURE DE CARBURANTS PAR CARTES ACCREDITIVES POUR LES VEHICULES ET ENGIN

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code de la Commande Publique,
- **Considérant** le groupement de commandes constitué entre la Ville de Thiers et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne ;
- **Considérant** la consultation lancée sous la forme d'un appel d'offre ouvert, avec publication sur le profil acheteur Centre Officielles, ainsi que dans le BOAMP et le JOUE le 14 février 2024, avec une remise des offres prévues le 20 mars 2024.
- **Considérant** l'analyse des offres réalisée conformément aux critères énoncés dans le Règlement de consultation,
- **Considérant** que lors de sa réunion du 27 mars 2024, la Commission d'Appel d'Offres a décidé d'attribuer le marché aux entreprises suivantes :
 - Lot 1 – Sans plomb 95 et 98 : entreprise SHELL France SAS (92800 PUTEAUX)
 - Lot 2 – Gasoil : entreprise PIREYRE FUEL (63300 THIERS)
 - Lot 3 – GNR : entreprise PIREYRE (63300 THIERS)

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE :

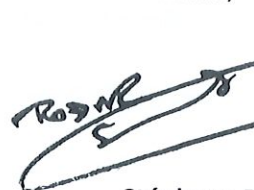
- **Autorise** le Maire à signer les marchés suivants pour une durée d'un an renouvelable 3 fois :
 - Lot 1 – Sans plomb 95 et 98 : entreprise SHELL France SAS (litrage minimum annuel : 2500 L en sans plomb 95 et 1 000 L en sans plomb 98 pour la Ville de Thiers / 1 000 L en sans plomb 95 et 1000 L en sans plomb 98 pour la CCTDM - Litrage maximum annuel de 5 000 L en sans plomb 95 et 2 000 L en sans plomb 98 pour la Ville de Thiers / 2 000 L en sans plomb 95 et 2000 L en sans plomb 98 pour la CCTDM)
 - Lot 2 – Gasoil : entreprise PIREYRE FUEL (litrage minimum annuel de 40 000 L pour la Ville de Thiers et 105 000 L pour la CCTDM / Litrage maximum annuel de 65 000 L pour la Ville de Thiers et 130 000 L pour la CCTDM)
 - Lot 3 – GNR : entreprise : PIREYRE FUEL (litrage minimum annuel de 8 000 L pour la Ville de Thiers et 2 000 L pour la CCTDM / Litrage maximum annuel de 15 000 L pour la Ville de Thiers et 4 000 L pour la CCTDM).

Le secrétaire de séance,



Pascal THIRIOUX-RAUCOURT

Le Maire,



Stéphane RODIER

